

Des clés pour comprendre: indispensables services à la personne, piliers de notre quotidien

- Aide à domicile
- Aidant
- Les clés pour comprendre

Réservé aux abonnés Publié le 14/08/2023 à 05h50 par Jean-Christophe Martineau Axelle Jolivet
- Lecture en 2 min

Cet article est paru dans le magazine **Notre Temps**, N°645 - [Découvrez les offres d'abonnement](#)

Pour répondre aux évolutions des modes de vie et de la démographie, les services d'aide et de soins à domicile se développent. Aide aux personnes âgées, ménage ou bricolage, garde d'enfants, assistance informatique ou administrative, services aux personnes dépendantes... État des lieux et tour de la question en une infographie.

Les prestations des services d'aide et de soins à domicile

1 UN LARGE ÉVENTAIL DE PRESTATIONS

26 activités définies par décret qui interviennent dans trois grands domaines :



LES SERVICES À LA FAMILLE

Garde d'enfants, soutien scolaire, assistance informatique, assistance administrative.



LES SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Entretien de la maison, jardinage, bricolage, préparation de repas, livraisons de courses...



LES SERVICES AUX PERSONNES DÉPENDANTES

Garde malade, assistance aux personnes handicapées, âgées ou dépendantes.

20 • NOTRE TEMPS • SEPTEMBRE 2023

26 activités définies par décret qui interviennent dans **trois grands domaines**:

- **Les services à la famille**: garde d'enfants, soutien scolaire, assistance informatique, assistance administrative.

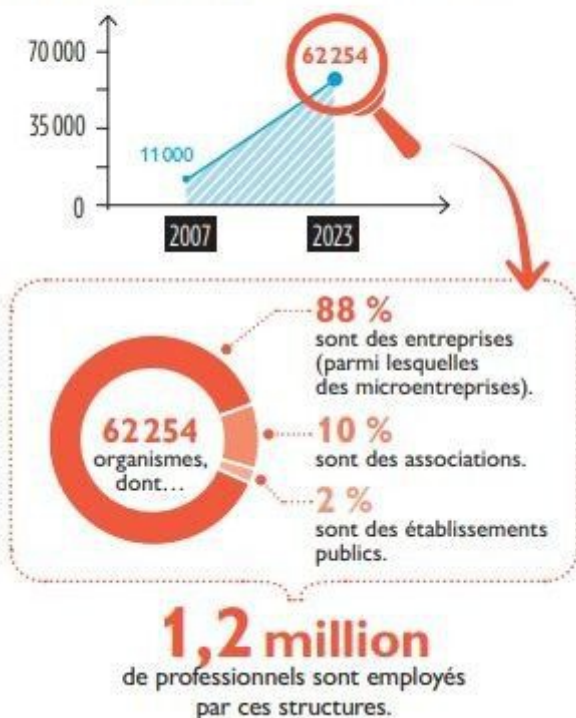
- **Les services de la vie quotidienne**: entretien de la maison, jardinage, bricolage, préparation de repas, livraisons de courses...

- Les services aux personnes dépendantes: garde malade, assistance aux personnes handicapées, âgées ou dépendantes.

Un essor spectaculaire des services d'aide et des soins à domicile

2 UN BOND SPECTACULAIRE

Nombre d'organismes de services à la personne:



- Entre 2007 et 2023, la France passe de 11 000 organismes de services à la personne à **62 254**.
- Sur ces 62 254 organismes: 88% sont des entreprises (parmi lesquelles des microentreprises). 2% sont des établissements publics. 10% sont des associations.
- **1,2 million de professionnels** sont employés par ces structures.

Un secteur en manque de bras

3 LE SECTEUR MANQUE DE BRAS

En 2022, dans le réseau associatif UNA*

1 poste sur 2

n'a pu être pourvu. Les raisons? Le niveau des salaires (88 %) et les conditions de travail (85 %).

LES CONSÉQUENCES

1 demande d'intervention sur 10 a dû être refusée.



* Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile.

En 2022, dans le réseau associatif UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile), 1 poste sur 2 n'a pu être pourvu. Les raisons? Le niveau des salaires (88%) et les conditions de travail (85%). 1 demande d'intervention sur 10 a dû être refusée.

L'aide aux personnes âgées domine le marché



820 millions d'heures d'aides rémunérées en 2019 (destinés à des services privés ou associations, hors particuliers employeurs) dont:

- 52,1% pour l'aide aux personnes âgées
- 26,5% pour le ménage
- 10,1% Autres (livraison de repas et de courses, assistance informatique, assistance administrative...)
- 5,9% pour le jardinage/ bricolage
- 5,4% pour la garde d'enfants

Qui fait appel à qui?



- 1 million de particuliers âgés ou handicapés emploient en direct 480 000 assistants de vie
- 1,2 million de particuliers emploient en direct 348 000 employés familiaux (ménage, jardinage, bricolage...)
- 1,1 million de parents emploient en direct 365 000 assistantes maternelles.

Lire aussi> **Travaux de jardinage, taille de haies: quelles sommes déduire de ma déclaration de revenus?**

Des avantages fiscaux et des aides pour les particuliers



- **Crédit d'impôt:** 50% des dépenses engagées, plafonné à 12000€ pour tous et à 15000€ si l'employeur a plus de 65 ans.
- **Éxonération:** Les employeurs de plus de 70 ans sont exonérés de cotisations patronales de Sécurité sociale du salarié.
- **Allocation personnalisée d'autonomie (Apa):** Montant maximal des plans d'aide en 2023: 705€ à 1807€ par mois, selon le degré de perte d'autonomie (GIR 4 à 1).

Lire aussi> **APA: qui peut obtenir l'allocation personnalisée d'autonomie?**

Combien coûtent les services d'aide et de soins à domicile



- **Via un organisme:**

Tarif plancher d'une heure d'intervention des services d'aide: 23€ (11,50€ après déduction fiscale)

- **En direct:**

Tarif minimal d'une heure d'intervention (cotisations sociales et congés payés inclus): 14,61€ pour une femme de ménage (8,12€ après déduction de l'avantage fiscal), 17,93€ pour une assistante de vie (8,96€ après déduction de l'avantage fiscal)